

MINISTERE DE L’EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

M. Jean-Yves Le Drian,

Ministre de l’Europe et des Affaires Etrangères

**76e Assemblée générale des Nations Unies**

**12e Conférence de l’article XIV du**

***Traité d’interdiction complète des essais nucléaires***

*Message vidéo*

*– Seul le prononcé fait foi –*

Mesdames et Messieurs,

Il y a 25 ans, nos prédécesseurs ont fait le pari de **réunir les Etats autour d’un traité visant à interdire les essais nucléaires** et **associant les cinq Etats *dotés* dans un lien permanent et constructif.**

* A ce jour, 185 Etats ont signé le TICE. 170 l’ont ratifié.
* Les moyens du **Secrétariat Technique Provisoire** sont désormais pleinement opérationnels.
* L’achèvement et l’entretien du **système de surveillance international,** véritable clé de voûte du régime de vérification, demeurent une priorité.
* Et, alors que les catastrophes naturelles se multiplient, le **système de surveillance de l’OTICE participe de façon notable à la lutte contre les effets du changement climatique.** Notamment à travers le **système d’alerte tsunami**, que la France soutient sans réserve.

\*

La France fut l’un des premiers Etats à ratifier ce traité. Depuis, **notre engagement en faveur du TICE s’est traduit par des actes forts et concrets.**

* En 1998, **la France a démantelé de manière définitive et transparente son site d’expérimentations nucléaires en Polynésie française**, en partenariat avec l’AIEA et l’OTICE. Encore aujourd’hui, force est de constater que notre pays se singularise par cet effort.
* **Nous avons réduit de manière significative notre arsenal nucléaire et arrêté définitivement la production de plutonium et d’uranium à des fins militaires**. Le lancement de la négociation d’un *traité d’interdiction de la production de matières fissiles pour les armes*, complément indispensable du TICE, constitue une priorité portée par la France, notamment au sein du P5.
* **La France apporte, enfin, une contribution significative au système de surveillance international**.
* 16 stations situées sur son territoire, 8 stations situées à l’étranger et un laboratoire radionucléaire certifié par l’OTICE sont opérés par la France.
* Avec la certification de la station IS25, à la Guadeloupe en 2021, **la France remplit désormais tous ses engagements au titre du traité**.

\*

Le mandat de la *Conférence de l’article XIV* est clair : **faciliter l’entrée en vigueur du Traité, dont les essais nucléaires nord-coréens nous rappellent l’urgence.** L’annonce unilatérale par la République populaire démocratique de Corée de la fin de son moratoire sur les essais témoigne, en effet, de **la persistance de graves menaces pour la paix et la sécurité internationale.**

**Huit Etats dits de *l’annexe II* manquent toujours à l’appel.**

* Or, sans eux, le TICE ne peut entrer en vigueur. Cette exigence – je veux le rappeler – fait la force de notre Traité.
* C’est pourquoi **la France a coparrainé la *résolution 2310*, qui exhorte l’ensemble des Etats qui ne l’ont pas encore fait à signer et à ratifier le TICE**. Cet appel sans équivoque du Conseil de sécurité doit être entendu.

\*

Voilà ce que je souhaitais vous dire au nom de la France, qui appelle – vous l’aurez compris – tous les Etats à la rejoindre pour **préserver et universaliser le *Traité d’interdiction complète des essais nucléaires****.*

Nous souscrivons par ailleurs pleinement à la déclaration du Haut Représentant de l’Union européenne.

Je veux enfin, **remercier M. Lassina ZERBO** pour son action résolue en faveur de l’universalisation du Traité et **adresser tous nos vœux de succès à M. Robert Floyd** : soyez assuré – Monsieur le Secrétaire exécutif de l’OTICE – de notre **entière détermination à poursuivre notre coopération avec le Secrétariat technique.**

**Je vous remercie./.**